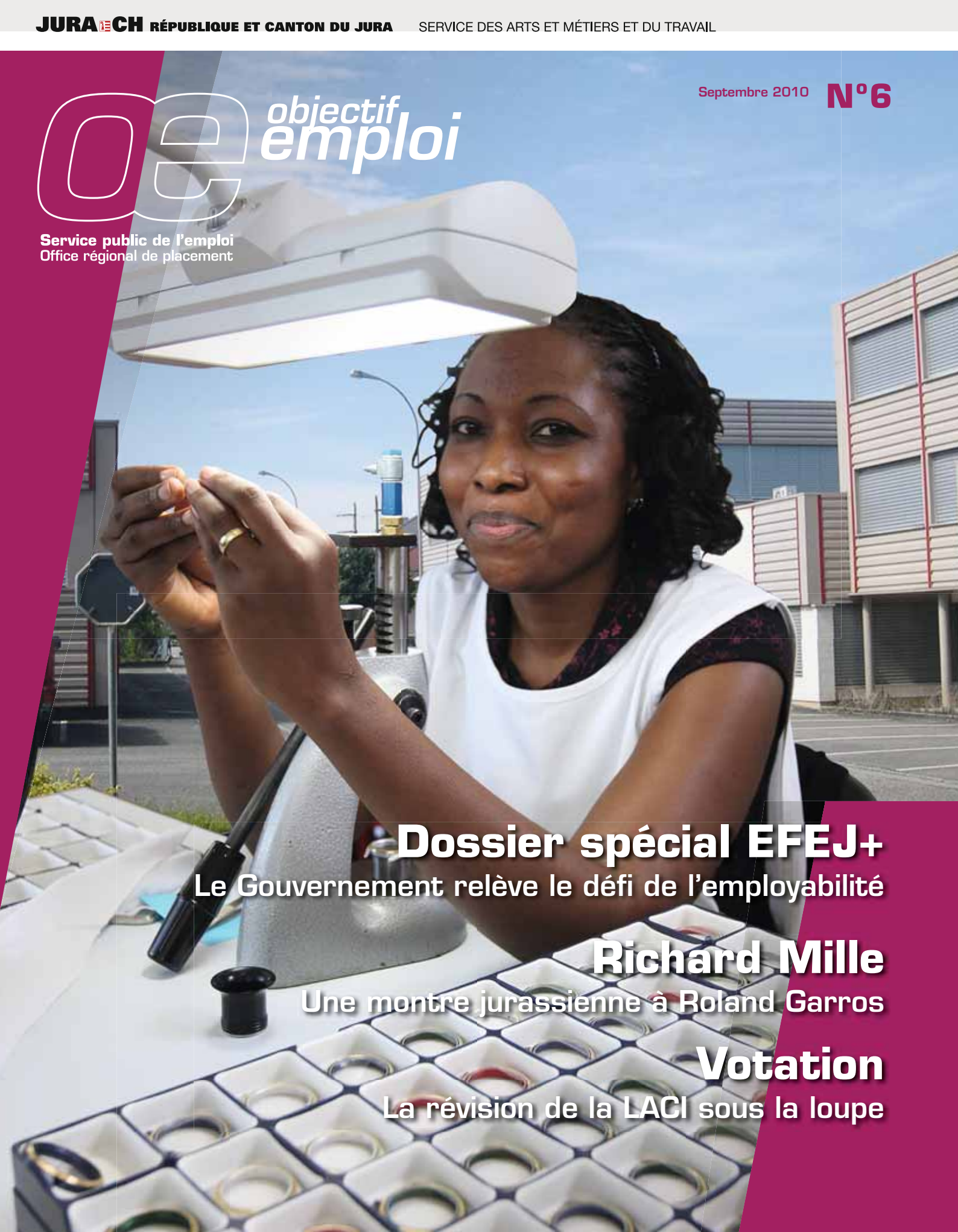


oe *objectif emploi*

Service public de l'emploi
Office régional de placement

Septembre 2010

N°6



Dossier spécial EFEJ+
Le Gouvernement relève le défi de l'employabilité

Richard Mille
Une montre jurassienne à Roland Garros

Votation
La révision de la LACI sous la loupe

«EFEJ+ devrait être opérationnel début 2012»

Le projet de centre cantonal en faveur des demandeurs d'emploi et des entreprises, à Courtételle, est sur les bons rails. Michel Probst en dévoile les enjeux.

Propos recueillis par Didier Walzer

Qu'entend-on par EFEJ+?

La libre circulation des personnes rend notre marché du travail plus concurrentiel. Il est indispensable de soutenir davantage l'employabilité des Jurassiens. Cela passe par un centre plus performant de développement des compétences en faveur des demandeurs d'emploi et des entreprises. Cette structure indispensable sera réalisée par le renforcement, la modernisation et l'optimisation d'EFEJ, dont les activités seront élargies et regroupées dans une infrastructure industrielle.

Quelle est la genèse de l'idée?

Constatant la forte augmentation du chômage et la relative stabilité de l'effectif des frontaliers, EFEJ+ est rapidement apparu comme une évidence. Si l'on veut maîtriser l'ouverture des frontières en diminuant le risque de remplacement progressif de la main-d'oeuvre jurassienne par de la main-d'oeuvre frontalière, il faut offrir un maximum d'atouts aux Jurassiens en leur permettant d'élargir et de mettre à jour leurs compétences.

Les avantages d'EFEJ+?

Les locaux modulables de Courtételle, accessibles aux personnes à mobilité

réduite, offriront la réactivité indispensable compte tenu de l'évolution rapide des besoins quantitatifs comme des contenus de formation à offrir. De plus, la connexion des ateliers ouvrira des perspectives de formation interdisciplinaire et facilitera la collaboration entre les formateurs. Le regroupement permettra aussi des économies d'échelle et des synergies. A court terme, la prise en charge des demandeurs d'emploi sera meilleure, moins coûteuse, et profitera à un plus grand nombre. Parfaitement outillé, EFEJ+ pourra aussi accueillir de nouveaux projets de développement et de validation de compétences, conduits en collaboration avec les partenaires concernés, notamment AvenirFormation.

Qui paiera?

Le projet est estimé à 10,5 millions de francs destinés à l'acquisition du site anciennement occupé par Simon & Membrez et à la réalisation des adaptations et extensions nécessaires. Comparativement à la construction d'un bâtiment entièrement neuf, ce choix permettra une économie de 3 millions de francs par rapport au montant inscrit dans le plan de soutien. Présenté à Doris Leuthard, le

projet a été jugé parfaitement ciblé compte tenu des spécificités de notre marché du travail. C'est pourquoi, un soutien exceptionnel de la Confédération, portant sur deux tiers du financement, a pu être obtenu.

Est-ce désormais certain que Courtételle accueillera EFEJ+?

Le Gouvernement a décidé d'implanter EFEJ+ à Courtételle parce que le site répond à tous les objectifs et conditions fixés en particulier de coûts et de délai de réalisation. Selon la planification, la structure sera opérationnelle début 2012 sous réserve de la décision du Parlement.



N°6 Septembre 2010

Dossier EFEJ+ 2/3/4/5/6/7

Le Gouvernement relève le défi de l'employabilité

L'édito 3

Richard Mille 8/9/10

Une montre jurassienne à Roland Garros

L'Office régional de placement (ORP) se renforce 11

Portrait des nouveaux collaborateurs

Loi sur l'assurance-chômage (LACI) 12

Soumise au peuple le 26 septembre

« Regarder l'avenir bouleverse le présent »

Gaston Berger

Par Tony Erb, Mesures relatives au marché du travail et Rudolf Schiess, Politique régionale et d'organisation du territoire, SECO

Le Jura bâtit son avenir

Un projet tel que EFEJ+ ne se crée pas du jour au lendemain, loin s'en faut. Il faut tout d'abord une solide conviction des acteurs locaux et régionaux, le soutien des milieux professionnels et politiques, ainsi que le courage propre aux visionnaires.

C'est ainsi que se dessinent les contours d'un projet ambitieux, devisé à plus de 10 millions de francs, qui constituera au cours des prochains mois à n'en pas douter le projet majeur du Service public de l'emploi jurassien, et dont le financement est pour bonne partie assuré par la Confédération. L'assurance-chômage tout d'abord est partie prenante pour un tiers, car le centre EFEJ+ représente le cœur de la stratégie cantonale jurassienne en matière de mesures relatives au marché du travail.

Un autre tiers est assumé par la Confédération, en application de la Nouvelle Politique Régionale (NPR) durant la période 2008 – 2015.

Fort de ce soutien fédéral, EFEJ+ sera le fer de lance de la politique jurassienne permettant d'augmenter les compétences professionnelles de ses bénéficiaires tout en fournissant une contribution à la diversification et à la modernisation du tissu industriel jurassien.

Le Gouvernement relève le défi de l'employabilité

En créant EFEJ+ à Courtételle, le Gouvernement décide de doter le Jura d'un centre de développement des compétences qui pourra offrir dès 2012 des prestations de formation plus nombreuses, plus diversifiées et mieux adaptées aux besoins des travailleurs et des entreprises.

Texte Gérald Kaech, chef du Service des arts et métiers et du travail

D'une structure éclatée au centre cantonal intégré EFEJ+

Il y a quelque sept ans, Styltech (entreprise de pratique commerciale) et Déclic (mesure pour les jeunes) étaient déplacées à Bassecourt pour rejoindre les AFB (Ateliers de formation de Bassecourt) et constituer ainsi EFEJ, étape importante, cohérente et nécessaire dans le cadre de la stratégie de développement des compétences des demandeurs d'emploi.

Cette structure répartie sur quatre sites éloignés les uns des autres à Bassecourt a répondu aux attentes et rempli sa mission à la satisfaction des demandeurs d'emploi et des entreprises durant 3-4 ans.

La dernière crise qui a éclaté au grand jour dès l'automne 2008 et pour la première fois dans le contexte de la libre circulation des personnes, a toutefois modifié la situation par ses effets brusques et violents sur le marché du travail régional: doublement du chômage en l'espace d'une quinzaine de mois seulement (de 4,4% à 8,6%), explosion

du chômage des seniors, progression du chômage des jeunes et accroissement du chômage structurel à hauteur de 500 personnes supplémentaires d'un cycle à l'autre.

A souligner encore et en particulier la forte augmentation de la main-d'œuvre frontalière, suivie d'une faible diminution durant la phase aiguë du chômage.

Au bilan final, une progression de la main-d'œuvre frontalière nettement supérieure à celle du nombre d'emplois sur le marché du travail cantonal.

La crise et les modifications du marché du travail résultant pour une bonne part de la libre circulation des personnes sur le marché du travail régional ont clairement mis en évidence les handicaps manifestes inhérents à la structure actuelle: surfaces utiles et capacité d'accueil trop faibles, délais d'entrée en cours trop longs, réactivité insuffisante, capacité d'optimisation et d'adéquation des parcours de formation fortement limitée par la configuration et l'absence de





modularité des locaux, entraves d'ordre pédagogique, etc.

Conséquence évidente, le remplacement de la structure actuelle par le centre cantonal EFEJ+ tel que présenté par l'auteur du texte à la Conseillère fédérale Doris Leuthard est impératif.

Ce centre jugé pertinent et parfaitement ciblé au regard de la prédominance du secteur industriel dans l'économie jurassienne et d'un marché du travail ouvert sur la France voisine, bénéficie d'un soutien financier remarquable du SECO dans le cadre de l'assurance-chômage et de la nouvelle politique régionale, souligné dans l'éditorial.

EFEJ+ sera concrétisé par le regroupement intégral des espaces de formation dispersés à Bassecourt dans une infrastructure industrielle encore exploitée récemment, répondant parfaitement aux critères techniques et organisationnels fixés.

En résumé, EFEJ+, c'est: une infrastructure modernisée, des prestations diversifiées et renforcées et des parcours de formation optimisés au service du maintien de l'employabilité des demandeurs d'emploi.

Le choix de Courtételle garantit un coût minimal pour l'Etat et une réalisation dans les plus brefs délais.

Conçus en fonction des besoins et des exigences du marché du travail, les formations pratiques et autres emplois temporaires mis sur pied par EFEJ ont profité à près de 800 demandeurs d'emploi en 2009.

EFEJ+, mesure cantonale d'accompagnement à la libre circulation des personnes

Le renforcement marqué de la concurrence sur le marché du travail, dû essentiellement à la main-d'œuvre frontalière, rend incontournable le renforcement de l'employabilité des travailleurs jurassiens. Objectif: maîtriser l'ouverture des frontières en diminuant le risque de substitution progressive de la main-d'œuvre jurassienne par la main-d'œuvre frontalière accompagnée de la pression prévisible sur l'évolution des salaires, reconnue par le SECO et la commission tripartite de libre circulation des personnes.

EFEJ+ doit ainsi être considéré comme une véritable mesure cantonale d'accompagnement à la libre circulation des personnes.

Dans ce cadre, rappelons que, aujourd'hui encore, 45% du personnel de l'industrie jurassienne ne dispose pas d'une formation équivalente au CFC et que la majorité des demandeurs d'emploi inscrits à l'Office régional de placement (ORP) en 2009 ne disposait pas de formation professionnelle post-obligatoire.

EFEJ+ indispensable à la modernisation de l'économie jurassienne

L'évolution et la modernisation du secteur industriel jurassien requiert nécessairement la mise à disposition



Les futurs locaux d'EFEJ+, à Courtételle.

d'une main-d'œuvre qualifiée et apte à développer ses compétences.

Le centre EFEJ+ constitue dans cette perspective un élément indispensable à la politique de modernisation et de diversification de l'économie régionale, en particulier de son important secteur industriel (35% des emplois).

L'employabilité des Jurassiens et en particulier ceux à la recherche d'un emploi est une condition impérative à la modernisation de notre tissu industriel. Egalement facteur de cohésion sociale et d'identification au territoire, elle est déterminante pour la compétitivité globale du Jura en tant que région.

Dans l'économie actuelle et future, la sécurité de l'emploi ne peut que reposer sur l'employabilité, c'est-

à-dire la capacité à obtenir et à conserver durablement un emploi par le développement et l'adaptation continus des compétences.

EFEJ+, élément constitutif de la politique cantonale de formation continue

EFEJ+ s'inscrit aussi dans la stratégie du Gouvernement jurassien visant à renforcer l'offre de formation continue sur le territoire cantonal.

Dans cette perspective, le concept pédagogique qui sera réalisé au sein d'EFEJ+ repose sur la mise en place de parcours de formation transversaux et interdisciplinaires réunissant la plupart des ateliers autour d'une unité centrale de formation.

Cette configuration et l'organisation des parcours de formation qu'elle

rend possible sont indispensables pour atteindre les objectifs fixés en matière de validation des acquis et de certification des compétences et s'inscrire dans une collaboration renforcée avec AvenirFormation (voir page 7).

De plus, ce concept permettra de renforcer la nécessaire polyvalence des formateurs, d'optimiser l'utilisation des machines, des équipements et des ressources en général et de réduire les coûts de fonctionnement.

EFEJ+, acte de responsabilité face à l'avenir

La problématique de la compétitivité globale du Jura en tant que région doit constituer une mission majeure et permanente des pouvoirs politiques.

La création d'EFEJ+ à Courtételle s'inscrit pleinement dans cette optique en visant à relever le défi de l'employabilité.

Le Gouvernement l'a bien compris en prenant la décision de réaliser rapidement EFEJ+, projet qui répond totalement aux critères de pertinence, d'efficacité et d'utilité propres à l'action publique.

L'essentiel est urgent, il faut agir aujourd'hui pour demain en construisant EFEJ+.

Une fois de plus «regarder l'avenir bouleverse le présent», c'est l'affaire propre du politique.

«EFEJ+ renforcera l'offre de formation continue»

Le Département de la Formation, de la Culture et des Sports voit d'un très bon œil le projet EFEJ+. Interview de la cheffe du DFCS, Elisabeth Baume-Schneider.

Propos recueillis par Didier Walzer

Dans quelle mesure EFEJ+ est-il un élément important pour votre département?

La formation continue, le perfectionnement professionnel, soit la formation «tout au long de la vie», sont aujourd'hui des défis économiques et sociaux de premier plan. EFEJ représente un des maillons du dispositif jurassien de formation continue et de qualification de la population active confrontée au chômage, au bénéfice notamment des personnes les plus vulnérables sur le marché de l'emploi.

EFEJ+ permettra-t-il d'étoffer l'offre de formation dans le canton?

Les collaborations existent déjà, mais nous pouvons envisager de les

développer, notamment par le biais d'AvenirFormation, unité de formation continue du Centre jurassien de formation et d'enseignement (CEJEF). Un partenariat plus étroit permettrait de renforcer l'offre de formation continue et d'éviter une dispersion des énergies entre des institutions appelées à se compléter en matière d'activités et de période conjoncturelle. Par ailleurs, EFEJ+ pourrait aussi contribuer à l'émergence d'une plateforme de concertation, voire d'un «guichet d'accueil de la formation continue», comme lieu d'information et d'orientation du public, ainsi que de coordination des prestations à développer au sein du système de formation jurassien.

Comment l'offre de formation continue pourrait-elle être organisée avec EFEJ+?

Le savoir-faire, les ressources et les infrastructures d'EFEJ constituent des éléments de renforcement et de diversification de l'offre de formation continue jurassienne. EFEJ dispose d'équipements spécifiques et de formateur-trice-s spécialement qualifié-e-s, qui peuvent être judicieusement mis à disposition d'une offre concertée de formation continue. Il s'agit autant d'évaluer quels cours devraient compléter l'offre, que de vérifier

quelles ressources pourraient être affectées afin d'éviter des doublons ou des surcapacités.

On parle de formation continue dans quels domaines?

Le secteur de l'industrie (mécanique, horlogerie) est le plus emblématique de notre économie, mais aussi celui dans lequel nous trouvons le plus grand nombre de personnes avec des compétences avérées, mais une qualification professionnelle sommaire. Des programmes de formation peuvent être envisagés, sur la base de certifications reconnues (CFC, AFP – attestation fédérale de formation professionnelle) ou régionales, par le biais de formations complètes ou raccourcies (article 32, validation des acquis).

Envisagez-vous de collaborer avec EFEJ+ pour d'autres dossiers?

Le dossier sensible des jeunes en rupture de formation ou d'activité professionnelle est un sujet de collaboration souhaitable pour ce qui a trait à des profils bien spécifiques. EFEJ abritant le SEMO (Semestre de motivation pour de jeunes chômeurs), des coopérations plus étroites pourraient être mises en œuvre avec les structures de formation et d'orientation du DFCS.



Un horloger innovateur qui apprécie le Jura

Du petit village des Breuleux, l'entrepreneur breton Richard Mille fabrique des montres révolutionnaires. Le tennisman Rafael Nadal porte depuis ce printemps le modèle mécanique le plus léger jamais conçu !

Texte Didier Walzer

Richard Mille, 59 ans, s'est installé aux Breuleux en 2001, car le village jurassien est situé dans une zone de tradition horlogère comptant des entreprises spécialisées dans la production très haut de gamme. On y développe, réalise et fabrique les montres, jusqu'aux étapes ultimes de l'assemblage et de la finition. «Elles sont entièrement fabriquées

en Suisse et nous le revendiquons», souligne le patron.

Chaque modèle repose sur les trois éléments suivants: le meilleur de la technique et de l'innovation, une forte dimension artistique et architecturale au service d'un produit très confortable et le meilleur de

la culture de la haute horlogerie (finitions à la main).

Inspiré par la Formule 1 et l'aérospatiale

Richard Mille a voulu d'emblée appliquer à l'horlogerie les techniques et matériaux issus des secteurs les plus innovants, tels la Formule 1



Les montres Richard Mille (ici la RM 022, une nouveauté 2010) coûtent entre 40 000 et plus de 700 000 francs suisses... En 2009, l'horloger breton en a fabriqué 2500 environ.

La philosophie de la marque

Les montres Richard Mille abhorrent le superflu. Comme dans les bolides de course contemporains, la fonction dicte la forme, sans artifices esthétiques: chaque vis, pignon, levier et ressort doit remplir sa mission avec une grande marge de sécurité et de précision.

C'est ainsi que les vis fermant les boîtiers nécessitent des mois de développements et des coûts importants, chacun passant par plus de 20 étapes de production...

Des matériaux de haute technologie comme le titane et l'ARCAP (alliage métallique inoxydable, connu pour ses propriétés de rigidité et de stabilité) sont largement utilisés.

La recherche expérimentale sur des matériaux innovants, parfois révolutionnaires, mais toujours adaptés à des buts techniques précis, a, par exemple, donné naissance à la RM 009 Felipe Massa, du nom du pilote de Formule 1 brésilien.



La manufacture Richard Mille aux Breuleux.

ou l'aérospatiale, afin de créer une montre extrême, sans compromis.

Son premier modèle, la RM 001, a révolutionné le monde de la très haute horlogerie.

Les collectionneurs et journalistes spécialisés, entre autres, ont relevé que cette montre représentait une rupture avec le passé, tout en étant respectueuse de l'héritage et du savoir-faire horlogers. Elle a désormais été suivie d'une vingtaine de petites sœurs.

La forme caractéristique du boîtier symbolise l'identité visuelle de la marque.

Au total, l'entreprise fait travailler aujourd'hui quelque 70 employé(e)s – 50 pour Les Breuleux –, en comptant le bureau breton et celui de la communication à Paris.

Progression des ventes de 22% en 2009

Selon notre interlocuteur, la crise n'a pas eu beaucoup d'effet sur la société, malgré une conjoncture difficile pour le secteur. «En fait, nos ventes ont même progressé de 22% l'an dernier.

Ce qui nous rend optimistes pour l'avenir.»

Il faut dire que Richard Mille évolue dans un marché de niche, celui de l'hyper luxe. Les clients de la marque appartiennent à une catégorie sociale qui n'a pas vu son niveau de vie baisser avec la crise, ou très peu. La demande n'a donc pas faibli durant la crise; elle est restée de toute façon supérieure à la capacité de production.

L'horlogerie haut de gamme est peu sujette aux fluctuations économiques. Confirmation: «Nous avons apporté une nouvelle vision de la très haute horlogerie, en rupture avec le passé. Le public a été séduit par nos produits et il continue de l'être. Nous avons notamment une présence forte en Extrême-Orient et en Amérique du Nord, deux marchés qui continuent d'être très porteurs.»

Pour le patron, la progression de Richard Mille sera toujours organique, «c'est-à-dire que nous ne voulons pas forcer les choses. Notre objectif n'est pas une expansion à tout prix. Pour le moment, nos équipes affichent complet».

Rafael Nadal au service de Richard Mille

Le numéro 1 mondial de tennis, Rafael Nadal, joue avec une montre Richard Mille. «La rencontre avec l'Espagnol s'est faite par des amis communs», déclare le Breton.

Celui-ci a désiré relever un défi inédit avec l'athlète: créer une montre si légère et ergonomique que le tennisman accepterait de la porter durant ses matches.

Rafael Nadal s'est lui-même beaucoup investi dans le développement du modèle RM 027 Tourbillon, la montre mécanique la plus légère jamais réalisée: moins de 20 grammes, bracelet – en polyuréthane – compris!

Cette montre est une édition limitée de 50 pièces.



Le vainqueur de Roland Garros 2010, le tennisman espagnol Rafael Nadal, est à l'heure de la victoire avec Richard Mille (photo Miguel Angel Zubizarain for Richard Mille).

Un environnement formateur et passionnant

Au sein de la manufacture Richard Mille aux Breuleux, ils oeuvrent à la réalisation de montres haut de gamme hors du commun.

Zoom sur quatre Jurassiens passionnés par leur travail.



«Une formation complète»

Thomas Bourquin, 21 ans, Saignelégier, horloger, 6 ans d'entreprise

«Le fait d'avoir effectué mon apprentissage chez Richard Mille m'a appris beaucoup de choses que je n'aurais pas connues dans d'autres entreprises.

Lorsque j'ai commencé ma formation, la marque débutait sur le marché de la haute horlogerie. J'ai donc pu suivre tout le cheminement et la stratégie de Richard Mille depuis la RM 001 – première montre à porter le nom du Breton – jusqu'à maintenant, avec tous les soucis, les surprises et les joies liés à la production.

J'ai pu prendre part aux tests, aux résolutions de problèmes et aux améliorations.

Cela continue puisque je m'occupe aujourd'hui des pièces non conformes, ce qui est intéressant, tout cela dans une ambiance et un cadre de travail agréables.»



«Nous travaillons sur des produits hors du commun»

Emilie Donzé, 27 ans, Saignelégier, horlogère complications, 5 ans d'entreprise

«Innovant et passionné, Richard Mille repousse sans cesse les limites du possible. Travailler sur des produits sortant de l'ordinaire ne peut qu'être motivant et intéressant.»



«Un job très motivant»

Joël Juillerat, 39 ans, Saint-Imier, resp. achats et informatique, 8 ans d'entreprise

«Il s'agit de produits hors normes, sans compromis. Ils demandent principalement de la créativité, de l'anticipation, de la souplesse et de la rigueur. Le défi est passionnant à relever au quotidien, car nous sommes une PME à taille humaine en constante évolution. Richard Mille est charismatique et passionné. C'est donc très motivant de travailler pour lui.»



«Les apprenants sont bien suivis»

Cécile Froidevaux, 17 ans, Les Breuleux, apprenante horlogère dans le rhabillage, 2 ans d'entreprise

«Apprentie de 2^e année, j'ai la chance d'être dans une entreprise pour qui le suivi de la formation est important. J'ai l'opportunité de travailler sur beaucoup de mouvements différents dans une ambiance agréable.»

Nouveaux visages à l'Office régional de placement

Elles et ils ont été engagés ces derniers mois et sont à la disposition des demandeurs d'emploi et des entreprises.

Texte Didier Walzer

Pour faire face à la crise économique qui a fortement secoué le Jura, le Service public de l'emploi (SPE) a renforcé son équipe.

Il a, entre autres, engagé, ces derniers mois, plusieurs nouveaux conseillers ORP (Offices régionaux de placement) afin de répondre aux besoins des demandeurs d'emploi.

Maintenant que l'économie montre des signes de reprise, ces conseillers sont à disposition des entreprises, notamment pour toute question relative à l'engagement d'employé(e)s.

Ci-dessous les nouveaux visages des ORP de Delémont, Porrentruy et Saignelégier.



Gilbert Mouche
Conseiller ORP
(Delémont)



Philippe Savy
Conseiller ORP
(Delémont)



Claude Chavanne
Conseiller ORP
(Saignelégier)



Jonathan Rivers-Kirby
Conseiller ORP
(Porrentruy)



Claudia Sauget-Moser
Collaboratrice
administrative (ORP
Delémont et Porrentruy)



Pamela Galli
Collaboratrice
administrative
(ORP Porrentruy)



Bérénice Carron
Psychologue-conseillère
en orientation
(sur les trois ORP)



Gilles Caillet
Conseiller ORP
(Delémont)



Serge Vauclair
Conseiller ORP
(Delémont)

votation

Loi sur l'assurance-chômage soumise au peuple

La loi fédérale sur l'assurance-chômage (LACI) a été modifiée par l'Assemblée fédérale le 19 mars 2010 et sera soumise au peuple le 26 septembre. L'objectif de cette révision est de restaurer l'équilibre financier de l'assurance-chômage en augmentant les recettes et en réduisant les prestations.

Texte Boris Rubin

Du côté des recettes, la loi révisée prévoit que le taux des cotisations s'élèverait à 2,2% sur les 126000 premiers francs de salaire, contre 2% actuellement.

Concernant les dépenses, la durée de l'indemnisation serait réduite et les délais d'attente seraient allongés.

La loi révisée prévoit un droit à 260 indemnités au maximum pour ceux qui ont cotisé 12 mois, 400 pour ceux qui ont cotisé 18 mois et 520 pour ceux qui ont cotisé 24 mois et pour autant qu'ils aient au moins 55 ans ou qu'ils bénéficient d'une rente d'invalidité.

Les personnes libérées des conditions relatives à la période de cotisation auraient droit à 90 indemnités au maximum.

Les personnes de moins de 25 ans sans obligation d'entretien envers des enfants auraient droit à 200 indemnités au plus.

La LACI révisée reprend la règle en vigueur aujourd'hui des 120 indemnités supplémentaires accordées aux chômeurs à 4 ans de la retraite.

Actuellement, les assurés ont droit à 400 indemnités s'ils ont cotisé 12 mois,

520 à partir de 55 ans et pour autant qu'ils aient cotisé 18 mois.

Le droit à 520 indemnités est également réservé aux assurés ayant cotisé 18 mois et bénéficiant d'une rente d'invalidité.

Les personnes libérées des conditions de cotisation ont droit à 260 indemnités.

Les chômeurs domiciliés dans les cantons ou parties de cantons qui ont un taux de chômage dépassant la moyenne nationale et d'au moins 5% pendant 6 mois consécutivement peuvent bénéficier de 120 indemnités supplémentaires, moyennant participation financière du canton concerné. Le LACI modifiée abolit ce système.

Délais d'attente allongés

Les délais d'attente, en principe de 5 jours actuellement, passeraient, suivant le gain assuré des personnes concernées, à 10, 15, voire 20 jours pour les assurés sans obligation d'entretien envers des enfants.

D'après la LACI en vigueur, les salaires versés dans les programmes d'occupation cantonaux destinés aux chômeurs en fin de droits comptent comme périodes de cotisation contribuant à recréer une nouvelle période d'indemnisation.

La LACI révisée ne tiendrait plus compte des périodes de cotisation accomplies grâce à ces programmes cantonaux.

En cas de rejet de la révision de la LACI le 26 septembre, le Conseil fédéral élaborerait un nouveau projet de loi.

Dans l'immédiat, dès le 1^{er} janvier 2011, le taux de cotisation serait fixé à 2,5% et une cotisation de solidarité sur les hauts revenus serait introduite. En cas d'acceptation, le taux serait porté à 2,2%, avec cotisation de solidarité également.

Impressum

Parution

4 numéros par an

Rédacteur responsable

Didier Walzer
didier.walzer@jura.ch

Photo de couverture

Darrin Vanselow/Didier Walzer

Maquette

custom-design.ch

Tirage

2'500 exemplaires
imprimé à Delémont (JU)

Rédaction

Objectif Emploi
Rue du 24-Septembre 1
CH-2800 Delémont

www.jura.ch/amt